



## Infos/com INFRALOG Lorraine

### Compte rendu de la RÉUNION DP DU 18 mars 2016

présidée par JM Gassmann (DET)  
assisté de D. Jacquot (RRh), L. Ducret (Resp GU) et A. Bentahar (Rh).

Seule l'UNSA fait une déclaration liminaire.

Notre discours liminaire (en ligne sur : <http://lorraine.unsa-ferroviaire.org/>) revient sur :

- La démission de J.Rapoport, président de SNCF Réseau.
- Les révélations du scandale de l'affaire « Brétigny ».
- La question du financement du ferroviaire.
- Les besoins d'autonomie et de moyen des DPx.
- L'emploi et la pyramide des âges sur l'établissement.

Le directeur a répondu à notre déclaration.

Le nombre de Km de voies et d'appareils de voies à renouveler est en hausse, la charge de travail aussi. L'InfraLog Lorraine s'est fixé un objectif de 40 recrutements externes pour 2016 (Priorité du pôle Rh). Mais pas de renfort à Rh pour cette charge de travail !

La MLA (Moyenne Effectif Linéaire Annuelle) validée pour 2016 par le TP est de 535 (à DPI) pour un effectif d'environ 600 agents (Le différentiel de 100 sera effectué par des détachements)

Pour l'ASTI, La MLA est de 101 (correspondante à l'effectif).

UNSA Ferroviaire Lorraine :  
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992  
Villa Saint Jean - NANCY  
[ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org)



## Embauches, Emploi :

**Embauches : 4 embauches** réalisées en 2016 (à date)

**Retraites : 4 réalisées et 25 de prévues**, dont 14 qualif « D ».

Sur les 25, plus de la moitié au SES et à l'URA (7 et 7).

11 intérimaires présents dans l'établissement.

**Postes à la bourse :**

**EALÉ ; 2 Qualif « C », Maintenance ; 1 Qualif « B »(US) ,**

**SES ; 1 Qualif « D » (SM) ; URA ; 3 Qualif « C » ( 2 GUM + 1 Appro)**

## EVS :

Le directeur nous fait part d'une volonté de maîtrise et de baisse des EVS.

## Caténaire :

Le directeur nous annonce la mutation d'un agent Caténaire vers l'Infrapôle Rhénan avant le 2<sup>ème</sup> semestre.

## Rémunération :

Les périodes donnant droit au paiement de l'indemnité pour congés pris en période de moindre besoin, pour l'année 2016, sont les suivantes :

Personnel « Entretien Voie » et encadrement de ce personnel	Autre personnel
Du 01/01/2016 au 31/03/2016	Du 22/02/2016 au 03/04/2016
Du 13/06/2016 au 13/07/2016	Du 18/04/2016 au 03/07/2016
Du 16/08/2016 au 13/09/2016	Du 05/09/2016 au 19/10/2016
Du 01/11/2016 au 30/12/2016	Du 03/11/2016 au 18/12/2016

UNSA Ferroviaire Lorraine :  
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992  
Villa Saint Jean - NANCY  
[ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org)



## Vêtements de travail :

Suite à l'apport d'un intérimaire au pôle AG, les reliquats de commande de vêtements de travail sont en passe d'être résorbés.

En cas de problème, en faire part à son DPx.

Un CHSCT extraordinaire sur cette thématique a eu lieu, une dotation systématique est à l'essai à l'unité SES pour cette année.

Un bilan, retour d'expérience sera fait pour l'étendre (selon les retours !) à toutes les unités pour l'année prochaine.

## Journée d'Infos Syndicales

A noter sur vos agendas :

**Vendredi 04 Novembre 2016**



Venez rencontrer vos délégués et élus UNSA CE, DP et CHSCT et échanger avec eux.

La prochaine réunion des DP aura lieu le :

**Vendredi 20 MAI 2016**

# LA BONNE INFO, C L'UNSA-Ferroviaire

Retrouvez toutes les infos et nos tracts sur notre site :

<http://lorraine.unsa-ferroviaire.org/>

UNSA Ferroviaire Lorraine :  
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992  
Villa Saint Jean - NANCY  
[ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org)



# INTÉRESSEMENT Et Plan Épargne Groupe

## L'UNSA vous informe :



La SNCF vient de communiquer officiellement **les montants des sommes versées aux salariés** au titre de l'intéressement 2016, **négocié et validé par l'UNSA**. Cet intéressement financier sera versé à la fin du premier semestre, quel que soit le grade, le collège et le niveau de rémunération de l'agent.

- 1**
- 401 € pour les agents rattachés à l'ÉPIC Mobilités toute l'année,
  - 449 € pour les agents rattachés à l'ÉPIC Réseau toute l'année (ex-RFF),
  - 425 € pour les agents ayant travaillé 6 mois à Mobilités, et 6 mois à Réseau,
  - **et 198 € + prime 200 € négociée et obtenue par l'UNSA conformément à l'esprit de la loi portant réforme du ferroviaire**, pour les agents ayant travaillé 6 mois à Mobilités, et actuellement rattachés à l'ÉPIC de tête SNCF.

Ces montants résultent, pour partie, du bilan financier consolidé publié par la SNCF pour l'exercice 2015 ; les critères globaux de calculs négociés étant en effet d'ordres "économiques", "industriels" et "sociaux".

**2**

Mi-avril 2016, chaque salarié éligible à l'intéressement va recevoir un courrier indiquant le montant individuel perçu. Ce courrier contiendra également un bulletin d'option à compléter. **Sous 15 jours**, réponse devra être donnée concernant le choix individuel : perception sur fiche de paye au mois de mai, ou placement sur le Plan d'Épargne Groupe SNCF **avec défiscalisation des sommes versées**. Sans réponse, placement par défaut sur le PEG. (Une combinaison des 2 options est possible)



**3**

**Épargne salariale** : La SNCF a instauré un Plan d'Épargne Entreprise dès 1989. Actuellement chaque salarié SNCF, après 3 mois de présence, peut adhérer et souscrire sur 2 fonds : Épargne « Saphir » ou « Horizon solidaire ». Les sommes sont bloquées 4 ans et demi avec de nombreux cas de débloquages anticipés. (Mariage, PACS, construction de maison,...). L'UNSA a négocié et validé en 2015 un Plan d'Épargne Groupe, tout en faisant évoluer l'**abondement\* maxi de 250 à 300 €**. Il s'est substitué au PEE en janvier 2016, renforçant la cohésion sociale des 3 ÉPIC. L'organisme collecteur et de gestion pour le GPF SNCF est Natixis.

\* **Contribution SNCF maxi pour un versement de 1500 €.**  
(Jusqu'à 500 € : 30 %, de 501 € à 1000 € : 20 %, de 1001 € à 1500 € : 10 %)



**NATIXIS**  
INTERÉPARGNE

Pôles RH, note RH PEE sur Intranet  
Natixis Interépargne Service 8060 14029 Caen Cedex 9  
[www.interepargne.natixis.com](http://www.interepargne.natixis.com)

Paris, le 31 mars 2016



### Négociations payantes !

